

les ateliers culture 21

la culture et le développement durable

Renouveler l'action publique : comment travailler ensemble autrement ?

Séminaire national de formation co-organisé par l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) et le Réseau culture 21

Le modèle des politiques culturelles est aujourd'hui à la fin d'un cycle. Cette situation se caractérise notamment par l'essoufflement des méthodes et dispositifs classiques d'intervention publique dans un contexte de complexité croissante du jeu des acteurs et une tendance au reflux des financements publics. Conséquence ou évolution sociétale, l'intérêt général autrefois assumé symboliquement par l'État et relayé par les collectivités territoriales s'ouvre aujourd'hui à la société civile et plus particulièrement aux différents intervenants du champ artistique et culturel.

Par ailleurs, notre modèle d'économie culturelle consumériste, saturé par les industries et les médias, produit des effets aux conséquences non négligeables sur les sensibilités et les individus tandis que nous peinons à redéfinir le rôle de la culture dans la société à partir d'une véritable écologie du sensible.

Comment dès lors renouveler l'action publique dans le domaine culturel et comment travailler ensemble autrement ? Ces questions nous invitent à développer un nouveau cadre de réflexion et concrètement à changer nos comportements individuels et collectifs, nos méthodes de travail, à créer de nouveaux espaces de concertation et de coopération pour agir et libérer la créativité commune. Ce nouveau modèle de gouvernance ne pourra être décrété seulement par l'État, les collectivités ou la société civile, il devra être négocié, porté et animé avec l'ensemble des acteurs concernés en clarifiant les responsabilités de chacun.

Dans ce sens, une voie a été ouverte lorsque de nombreuses villes, des départements, des régions, ont adopté leur Agenda 21 de la culture dans la foulée du texte fondateur signé en 2004 par CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis).

Cet Agenda propose un changement de perspective. Premièrement, il souligne la place et la responsabilité des pouvoirs locaux et des acteurs artistiques et culturels dans le jeu de la mondialisation. Deuxièmement, les Agendas 21 de la culture recentrent les politiques culturelles sur les citoyens et les territoires en mettant en pratique les modes de pensée et d'organisation induits par la notion de développement durable et portés par les textes de l'Unesco, la déclaration de Fribourg sur les droits culturels...

Cependant de nombreuses interrogations subsistent car la définition et la pratique de la relation entre culture et développement durable sont dans une période d'expérimentation, même si des exemples précurseurs en France et dans le monde peuvent nous éclairer.

C'est pourquoi, au-delà du cadre réflexif et des études de cas, ce séminaire de formation propose de s'engager activement dans l'expérimentation d'autres logiques de travail, au travers d'ateliers participatifs et de méthodes d'intelligence collective.

les ateliers culture 21

la culture et le développement durable

Renouveler l'action publique : comment travailler ensemble autrement ?

Contenus

Ces journées de formation se veulent un outil d'aide à la réflexion et à la mise en œuvre pragmatique de nouvelles manières de travailler ensemble sur les territoires. Ces aspects ne concernent pas seulement les politiques publiques mais également les équipements et les acteurs artistiques et culturels dans leur ensemble.

Questionnements

Quel bilan faire aujourd'hui des politiques publiques de la culture ? Comment trouver et mettre en œuvre un nouveau mode de fonctionnement adapté aux évolutions sociétales et aux enjeux de la mondialisation ? Quels sont les enjeux d'une relation entre développement durable et culture ? Quelles sont les initiatives en cours en matière d'Agenda 21 de la culture et que peut-on en déduire aujourd'hui ? Est-ce que les Agendas 21 peuvent permettre de renouveler et de mettre en œuvre plus efficacement les politiques culturelles de demain ? Comment, dans ce cadre, évoluent les modes de gouvernance ? Quelles sont les méthodes à disposition pour accompagner le changement ? Quels points de vue critique peut-on développer à partir de l'observation de ces méthodes ?

Objectifs

- ✓ Établir une relecture des enjeux et des perspectives d'évolution des politiques publiques de la culture
- ✓ Analyser d'un point de vue critique la notion de développement durable dans sa relation au champ des politiques culturelles
- ✓ Examiner le fonctionnement des projets, leurs objectifs, leur organisation, leurs moyens financiers et humains, leurs impacts, leurs limites
- ✓ Identifier les méthodes, les conditions et les stratégies de mise en œuvre
- ✓ Expérimenter concrètement et de manière critique des méthodes d'accompagnement du changement ou de production collective d'idées, de projets ou d'actions...

Méthode

- ✓ Ateliers pratiques s'appuyant sur des outils et méthodes d'intelligence collective
- ✓ Apport de connaissances et d'éléments de réflexion
- ✓ Études de cas et échanges de pratiques
- ✓ Observation et restitution qualitative des méthodes employées
- ✓ Plateforme interactive d'échanges et de ressources documentaires

Ce stage s'adresse

aux personnes déjà sensibilisées aux démarches reliant culture et développement durable et souhaitant s'engager plus avant dans le processus,

et plus particulièrement :

aux élus locaux en charge de la culture ou de politiques transversales incluant une dimension culturelle (développement local, politique de la ville, éducation, jeunesse, Pays...),

aux cadres des collectivités publiques et de leurs établissements, directeurs et responsables d'équipements artistiques et culturels, chargés de mission, responsables de l'Agenda 21 culture...

Durée : 3 sessions de 3 jours

Lieu et dates :

Maison Nicolas Barré,
83 Rue Sèvres, 75006 Paris

✓ du 12 au 14 janvier

✓ du 9 au 11 février

✓ du 9 au 11 mars 2011

Nombre de participants :

15 maximum

Tarif : 3600 euros

(comprenant le repas sur place le midi et les pauses café)

Séminaire national de formation co-organisé par

l'Observatoire des politiques culturelles (OPC)

et le Réseau Culture 21

Renseignements :

Christelle Blouët

contact@reseauculture21.fr

Inscriptions :

Samia Hamouda

samia.hamouda@observatoire-culture.net / 04 76 44 95 05

Date limite d'inscription :

20 décembre 2010

Programme détaillé en ligne :

www.observatoire-culture.net et

www.reseauculture21.fr